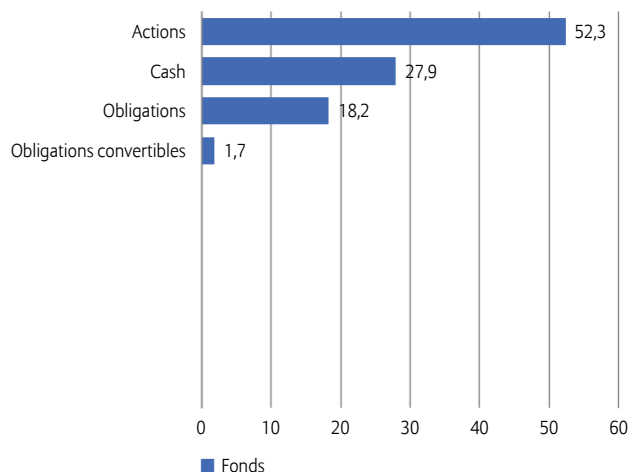


Structure du portefeuille

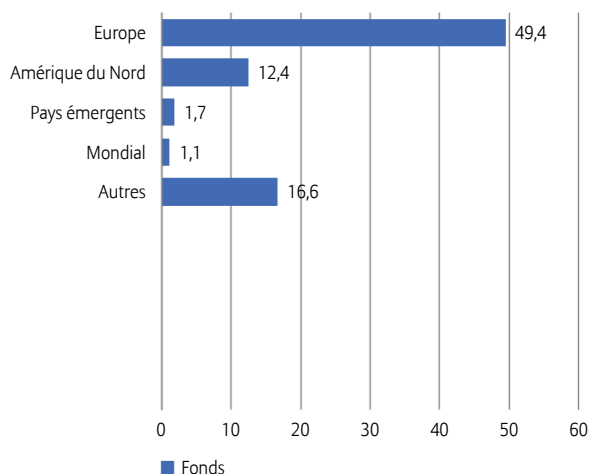
Répartition par classe d'actif (%)



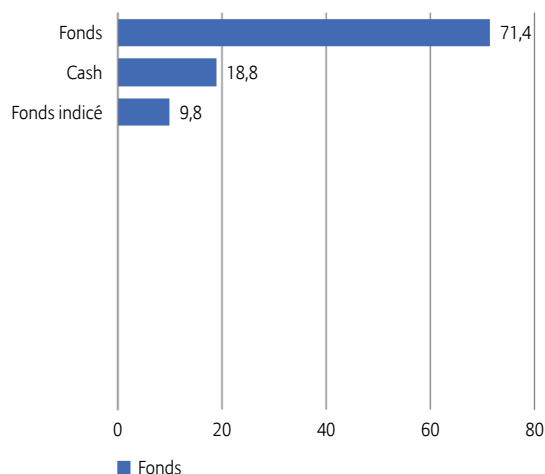
Principaux titres (en % de la valeur de marché)

Oddo Compass Euro Credit Short Duration Ci-Eur	14,90
Oddo Avenir Europe Ci-Eur	5,58
Oddo Generation-Ci-Eur	5,20
Oddo Us Mid Cap-E	5,15
Oddo Haut Rendt 2021-Ci Eur	5,07
Oddo Active Equities B (Ex Orsay Developpement)	4,74
Oddo Active Smaller Companies Ci-Eur	4,68
Fidelity Special Sits-Y	4,10
Us 10Yr Note (Cbt)Jun17	-3,52
Ishares S&P Financials	3,00
Total	48,90

Répartition géographique (%)



Répartition par type d'instrument (%)



Opportunités

- + Un fonds patrimonial pouvant investir sur toutes classes d'actifs et zones géographiques.
- + Une gestion active et flexible visant à identifier rapidement les classes d'actifs les plus prometteuses.
- + Mise en œuvre de stratégies de couverture visant à protéger le fonds lors des périodes de turbulences importantes avec un objectif de volatilité annuelle < 12%.

Risques

- Pertes en capital potentielles dues à la volatilité des marchés internationaux.
- Pertes potentielles dues à l'engagement sur des instruments financiers à terme.
- Pertes potentielles liées à l'exposition, jusqu'à 100%, au risque de change.

Informations clés du fonds sous-jacent

Société de gestion	Oddo Meriten Asset Management
Date de création	05/01/2009

Gestionnaires de fonds

Matthieu Barrière,
Antoine Byjani, Armel
Coville & Yann Lepape

Commentaire du gestionnaire

Mars aurait pu être extrêmement volatil avec, les élections aux Pays-Bas, le changement de ton de la Fed opéré dès le début du mois et un G20 à risques avec la première participation de l'équipe Trump. Il est vrai que les résultats néerlandais furent un soulagement pour de nombreux investisseurs. La remontée de M. Macron dans les sondages et la décision définitive de MM. Hamon et Mélenchon de ne pas s'allier ont également rassuré. D'autres événements auraient pu inciter à des prises de profits, comme l'incapacité de l'équipe Trump à réunir une majorité pour réformer le système de santé américain, i.e. « défaire » Obamacare. L'activation de l'Article 50 marquant le début des négociations du Brexit aurait également pu susciter un repli. En avril, les élections françaises focaliseront toute l'attention des investisseurs.

A l'inverse, les données macroéconomiques ont continué d'envoyer des signaux positifs, en particulier et surtout les données d'enquêtes et de sentiment, qui sont actuellement proches ou sur leurs plus hauts pluriannuels, voire pluridécennaux. D'ailleurs, les économistes se posent des questions sur la dissonance entre ces enquêtes et les données réelles. Rappelons par exemple que la consommation (réelle) des ménages américains se contracte depuis deux mois. Certes l'accélération de l'inflation n'y est pas étrangère, et un net rebond est attendu au deuxième trimestre. Le Japon et la zone euro à l'inverse ne déçoivent pas, avec dans le premier une croissance qui commence même à montrer des signes de diffusion au-delà des grandes entreprises manufacturières, vers les PME et les services.

Il faut admettre que les grandes banques centrales pilotent pour l'instant parfaitement les anticipations, et que le début du processus de normalisation des politiques monétaires provoque peu d'excès de volatilité, au contraire.

Dans ce contexte de reflation, on peut se demander pourquoi les rendements souverains n'augmentent pas plus significativement. Au final, avec une volatilité proche ou supérieure à leurs valeurs historiques, les devises semblent être le principal paramètre d'ajustement des portefeuilles.

Rappelons que les risques restent bien présents, mais ils sont les mêmes depuis des mois. Peut-être faut-il aujourd'hui surveiller d'un peu plus près que précédemment la volonté des autorités chinoises de contraindre le crédit, et de restructurer ou de ralentir l'activité d'un certain nombre de secteurs.

La progression des marchés mondiaux s'est poursuivie en mars avec une hausse de 0,8% pour le MSCI World AC en dollar (USD). Les pays émergents (+3,1% en dollar) affichent encore un mois de hausse (+2,5% en USD, +11,5% YTD), alors que le S&P 500 est resté inchangé ou presque (+0,1%, +4,7% YTD). Les actions de la zone euro ont fortement progressé en mars (+5,7%), tandis que le Japon affichait une baisse de 0,7% et une performance annuelle quasi nulle. En Europe, les valeurs bancaires, technologiques ainsi que les utilities ont fait la course en tête avec des performances supérieures à 5%. Seuls l'immobilier et les matières premières affichent des rendements négatifs sur le mois.

Du côté des taux, le rendement du 10 ans américain achève mars là où il l'a commencé, oscillant depuis 3 mois dans un canal horizontal compris entre 2,3%-2,6%. En revanche, les rendements sur le Bund Allemand se sont tendus de 12 points de base. Deux forces s'opposent actuellement : d'un côté la Banque centrale européenne signale qu'à l'avenir elle n'assouplira pas plus ses conditions monétaires, et les normalisera donc (mais très progressivement), et de l'autre, un certain nombre d'investisseurs se couvrent contre les risques liés aux élections françaises.

Les écarts de rendements avec les dettes d'entreprises à Haut Rendement ont augmenté aux Etats-Unis (+20 points de base), alors qu'ils sont restés stables en Europe. Concernant le crédit Investment Grade, les écarts avec le souverain de référence se sont très légèrement resserrés en Europe et inversement aux Etats-Unis.

La dette émergente a prolongé sa trajectoire positive, ajoutant 0,4% en devises fortes (+3,9% YTD) et 1,8% en monnaies locales (+4,8% YTD).

Le taux d'investissement sur les actions a été relevé dans le courant du mois et s'établissait autour de 50% fin mars. Cela s'est traduit par un léger renforcement de l'exposition sur la zone euro via des thématiques « value » (banques, matières premières), un investissement sur les actions de la zone nordique et un renforcement de l'exposition sur le Royaume-Uni. Précisons cependant que le fonds reste à ce stade absent des pays émergents et du Japon. A l'inverse, nous avons vendu les positions sur le High Yield américain et sur la dette émergente en dollar, en partie remplacée des obligations en devises locales.

CHANGEMENT IMPORTANT DANS LES CONDITIONS DU PRODUIT ET DANS LA COMPOSITION DE L'INDICE DE REFERENCE

Au 1er avril 2015, Oddo Meriten Asset Management a adapté l'indice de référence de ce fonds à l'Eurozone HICP ex Tobacco (le 'Harmonised Index of Consumer Prices' hors tabac) qui mesure l'inflation de la zone euro. Avant le 01/04/2015, l'indice de référence était composé de 50% JP Morgan Hedged ECU Unit GBI Global + 50% MSCI World (EUR, Net Return). La classe de risque et le profil de risque sont demeurés inchangés. La durée conseillée est passée de 3 à 5 ans.

Au 18 avril 2016, le gestionnaire a décidé de supprimer l'indice de référence.

Remarques importantes

- La Fiche Info Financière, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement. L'information sur les coûts et les frais se trouve dans la Fiche Info Financière.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat doit être au moins égal à 6.200 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.



Votre Courtier
Votre meilleure
Assurance

Si vous souhaitez intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
Allianz Assurances, Square de Meeüs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
ou à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSOJ, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.